

Circuits imprimés : Icape lance son introduction en Bourse et vise 500 M€ de CA à l'horizon 2026

Publié par [Frédéric Fassot](#) | 22 Juin 2022

Le groupe **Icape**, fournisseur mondial de circuits imprimés, annonce le lancement de son introduction en bourse sur le marché Euronext Growth Paris. Le groupe compte augmenter son capital d'environ 20 M€ pour déployer sa stratégie de croissance externe.

Distributeur technologique mondial de cartes de circuits imprimés, le groupe Icape adresse de nombreux secteurs industriels et évolue sur un marché mondial des circuits imprimés qui devrait croître en moyenne de 3,7% par an sur la période 2021-2025, pour atteindre 79,4 milliards de dollars à l'horizon 2025.

Au cours de l'exercice 2021, Icape a réalisé un chiffre d'affaires de 169 M€, en progression de 34,1% par rapport à 2020, démontrant sa résilience en temps de crise.

La dynamique commerciale du groupe s'est accélérée entre janvier et mai 2022 avec un chiffre d'affaires sur la période qui s'est élevé à 91,1 M€, soit une croissance de l'ordre de 74,7% par rapport à la période de janvier à mai 2021. Sur un périmètre constant, la croissance a été de l'ordre de 48,6%. S'appuyant également sur un carnet de commandes de 74,8 M€ à fin mai 2022, le groupe Icape prévoit une forte dynamique de croissance rentable dans les années à venir.

Fort de cette dynamique et de son expertise, le groupe Icape se fixe plusieurs objectifs commerciaux et financiers à atteindre : un chiffre d'affaires de l'ordre de 230 M€ (dont environ 35 M€ de croissance externe et une croissance interne de l'ordre de 15%) pour une marge opérationnelle d'environ 4,5%. A l'horizon 2026, le groupe Icape compte doubler de taille avec un chiffre d'affaires consolidé de 500 M€ et une marge opérationnelle d'environ 9,5%.

Dans un contexte de consolidation du marché, la société ambitionne de consolider sa position en tant que l'un des principaux acteurs mondiaux de la distribution de cartes de circuits imprimés. Cette introduction en Bourse, couplée à une nouvelle ligne de croissance externe sollicitée auprès de son syndicat bancaire, vise à doter le groupe des moyens financiers nécessaires pour déployer sa stratégie de croissance externe via l'acquisition de sociétés.

Dans le cadre de son introduction en Bourse, la société compte émettre un nombre maximum de 1 179 941 actions ordinaires nouvelles dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire, correspondant, à titre indicatif, à un montant global, prime d'émission incluse, d'environ 20 millions d'euros.

Afin de satisfaire les demandes de souscription reçues dans le cadre de l'offre, Icape pourra, en fonction de l'importance de la demande, décider d'augmenter le nombre d'actions nouvelles initiales d'un maximum de 15%, soit un nombre maximum de 176 991 actions nouvelles complémentaires. La décision d'exercer la clause d'extension sera prise au moment de la fixation définitive des modalités de l'offre, prévue le 6 juillet 2022.

La société a reçu des engagements de souscription de la part d'investisseurs tiers pour un total d'environ 8,5 millions d'euros, soit environ 42,45 % du montant de l'émission des actions nouvelles initiales, à savoir la société Sunshine PCB (HK) pour 5 millions d'euros et la société Champion Asia International Electronic pour 1,5 million d'euros et CDC Croissance pour un montant de 2 millions d'euros.

Fondé en 1999, le groupe [Icape](#) agit en tant qu'expert technologique clé dans la chaîne d'approvisionnement des circuits imprimés. Icape dispose d'une plateforme mondiale composée de 28 filiales et d'une implantation de premier plan en Chine, là où la grande majorité des circuits imprimés sont produits.

